



**Culture
Montréal**



**AVIS - CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE
2026 DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Mai 2025

Culture Montréal est un organisme indépendant et non partisan qui, depuis plus de 20 ans, rassemble toute citoyenne et tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications.

INTRODUCTION

Culture Montréal accueille positivement l'occasion qui est proposée à la population montréalaise et aux organismes de se rapprocher du processus décisionnel en contribuant à une réflexion globale sur la situation financière actuelle et future de la Ville et aux orientations du prochain budget. Par ailleurs, Culture Montréal salue les efforts entrepris par l'administration municipale pour soutenir les OBNL culturels avec la mise en place, lors du dernier budget, d'une exemption de taxes qui bénéficie à environ 70 organismes culturels pour un montant estimé à 2,25 M\$. Ce congé de taxes constitue une aide directe et salutaire au milieu et doit être impérativement maintenue.

La métropole québécoise est confrontée depuis de multiples années à de nombreux défis financiers récurrents, amplifiés dans le contexte de la relance et couplés à l'inflation et au ralentissement économique. Alors qu'un déficit structurel de 215 M\$ est annoncé, le prélèvement des taxes foncières ne suffit plus à assumer pleinement les dépenses liées aux responsabilités de la Ville. Avec ces enjeux en ligne de mire, la présente consultation vise à solliciter l'avis des Montréalaises et Montréalais quant à la priorisation des dépenses de l'administration municipale pour 2026 ainsi qu'à trouver des moyens innovants pour les financer. Culture Montréal prend acte de l'appel de la Ville à trouver de nouvelles sources de financement et des inquiétudes que génère la situation des finances municipales. Alors que la culture est un indéniable moteur de développement de la métropole, nous réitérons l'importance de son financement adéquat et réfléchissons à des mesures visant spécifiquement la relance du milieu culturel, un écosystème clé montréalais.

En outre, cette consultation s'inscrit également dans un contexte particulier où le milieu artistique et culturel montréalais est durement fragilisé par une conjoncture postpandémique caractérisée par l'inflation, la hausse du coût de la vie et de la production, la fin des aides d'urgence et à la réduction des contributions privées. Le prochain budget revêt donc une

grande importance pour le milieu culturel alors que le Service de la culture s'apprête à adopter sa prochaine Politique de développement culturel 2025-2030. À cette occasion, la Ville doit s'engager à faire preuve d'ambition en dotant adéquatement la nouvelle Politique afin que sa mise en œuvre soit une réussite et qu'elle puisse atteindre ses objectifs en plus d'accroître ses impacts.

FINANCER LA NOUVELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

À l'automne 2024, la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports a mené une consultation publique d'envergure autour du projet de Politique de développement culturel 2025-2030 en vue de son adoption par le Service de la culture en juin 2025. Ce processus consultatif s'est conclu en février 2025 avec une immense participation allant au-delà du milieu culturel en rejoignant entre autres les jeunes, le milieu communautaire ou économique. Plus de 350 contributions ont été récoltées et témoignent de l'engagement et de l'intérêt des Montréalaises et des Montréalais envers le développement culturel de leur ville. Instrument privilégié du déploiement de l'action culturelle locale, cette Politique de développement culturel constitue non seulement un outil permettant d'établir des priorités d'intervention, mais elle est également porteuse d'une vision stratégique pour le devenir culturel de la métropole pour les cinq prochaines années.

Depuis plusieurs années, les villes se sont imposées comme des actrices de premier plan au niveau culturel, la culture jouant, le plus souvent, un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Pour une métropole comme Montréal, la culture a également constitué un formidable levier de développement économique, d'attractivité et de rayonnement, générant des retombées directes de plusieurs milliards et permettant à Montréal de se bâtir une notoriété internationale.

Plus que jamais, au moment où la culture vit de profondes mutations et où le milieu culturel et la société civile se mobilisent, les attentes sont grandes. Montréal doit faire preuve de leadership et porter une vision ambitieuse pour pleinement jouer son rôle dans le développement culturel de la métropole.

La réussite d'une politique publique nécessite de la doter d'un financement adéquat et d'investissements pour générer un impact sur la société, préserver la souveraineté culturelle de la métropole et empêcher que les conditions du milieu culturel s'érodent. Il est donc

primordial que le Service de la culture reçoive le financement nécessaire pour mener à bien cette Politique.

Si le projet de Politique est réellement transversal et que la culture y est inscrite comme jouant un rôle multiple à l'échelle individuelle, des quartiers et de la métropole, la Ville doit développer une approche de financement qui reflète cette transversalité avec d'autres partenaires internes, comme le Service du développement économique et le Service de la diversité et de l'inclusion sociale, ainsi qu'avec des partenaires externes tels que les autres paliers de gouvernement. Elle doit également mettre en place de nouveaux mécanismes éprouvés permettant de diversifier son financement.

RECOMMANDATION 1 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de faire preuve de leadership pour investir adéquatement dans sa future Politique en reconnaissant la fragilité de l'écosystème artistique et culturel et son rôle dans le développement de Montréal. Elle doit se doter des moyens de ses ambitions, exprimées dans le projet de Politique et éviter d'appauvrir son principal service et les services afférents en arrondissement.

SOUTENIR LE RÔLE DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL (CAM)

Les conséquences de la pandémie et le contexte actuel de crise dans lequel le milieu culturel se trouve ont mis en lumière la vulnérabilité mais aussi la très grande résilience du cœur créatif montréalais. Soutenir nos artistes, nos artisanes et artisans et nos créatrices et créateurs nécessite un renforcement du budget du Conseil des arts de Montréal qui joue un rôle central dans le développement et l'accompagnement de l'écosystème artistique. Ce renforcement témoignerait de la prise en compte du contexte actuel. Il convient absolument d'éviter l'appauvrissement du milieu culturel par le maintien d'un statu quo qui viendrait réduire la valeur des contributions de la Ville aux artistes.

RECOMMANDATION 2 : Culture Montréal recommande de renforcer le budget du Conseil des arts de Montréal (CAM) afin que celui-ci puisse continuer de soutenir pleinement les artistes et organismes de création, production et diffusion.

GÉNÉRER DE NOUVEAUX REVENUS DÉDIÉS À LA CULTURE : UNE TAXE SPÉCIALE SUR LES PANNEAUX PUBLICITAIRES GÉANTS

Souhaitant être force de proposition, Culture Montréal préconise [depuis 2020 la mise en place d'une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants](#), conçue comme une nouvelle modalité de financement de la culture de proximité. Cette taxe s'inscrivant dans une perspective d'écofiscalité, déjà en place à Toronto depuis une dizaine d'années, offrirait l'avantage d'ajouter de nouveaux moyens aux ressources déjà disponibles sans créer de préjudice fiscal pour les contribuables, tant résidentiels que corporatifs. Cette taxe constituerait une alternative intéressante pour limiter et compenser les impacts de la pollution visuelle, effective jusqu'à la disparition complète des panneaux publicitaires géants sur l'ensemble du territoire.

Cette mesure, portée par Culture Montréal depuis quelques années, a par ailleurs été reprise par la Commission sur les finances et l'administration qui a recommandé dans son rapport émis dans le cadre de la consultation prébudgétaire de 2024 d' « analyser le potentiel et la faisabilité d'appliquer une taxe sur les panneaux d'affichage géants, sans exclure d'éventuels retraits de ces dispositifs publicitaires (...) pour constituer un fonds de réserve qui répondrait à certains besoins du milieu culturel montréalais, pour qui la relance post-pandémie est particulièrement difficile ».

Néanmoins, nous avons pris connaissance de la décision du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration de ne pas retenir cette recommandation en statuant que cette solution représente « un faible potentiel de revenus » et qu'elle concerne uniquement les arrondissements. Il convient de réitérer que la simulation de revenus réalisée dans l'étude dirigée par l'urbaniste et professeure Danielle Pilette en 2020 générerait à minima 3 M\$ et jusqu'à 5 M\$ par an au bénéfice de la culture locale et citoyenne¹. Rappelons qu'une telle estimation représente un apport significatif quant au soutien du milieu. Dans la mesure où cette culture de proximité est déployée au niveau des arrondissements et où ceux-ci éprouvent des difficultés à générer de nouvelles sources de financement, cette solution constitue donc une opportunité précieuse.

RECOMMANDATION 3 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de mettre en place une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants pour soutenir davantage l'action culturelle locale.

¹ Rédigée en collaboration avec Jean-François Payette PhD, chargé de cours au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'ESG UQÀM, elle s'intitule *Les panneaux publicitaires géants à Montréal; régie et territoires, exemple de Toronto et perspectives de compensations financières à des fins spécifiquement culturelles*.

PÉRENNISER LES ESPACES DE CRÉATION PAR UN TAUX DE TAXE FONCIÈRE RÉDUIT

Depuis plus d'une décennie et sur tout le territoire, le cœur créatif est confronté à plusieurs défis pour maintenir des lieux de création abordables dans les quartiers centraux de la ville. Cela s'applique désormais à l'ensemble du territoire puisque des enjeux similaires sont vécus dans Chabanel et Saint-Michel. Avec l'augmentation fulgurante des valeurs foncières, l'accélération récente de l'inflation et la crise du logement qui frappe actuellement la métropole, l'accès à des locaux abordables est de plus en plus compromis pour cette population qui est souvent confrontée à une précarité professionnelle plus grande que la moyenne des travailleuses et travailleurs. Bien que la Ville de Montréal entreprenne des démarches pour répondre aux besoins, l'inévitable augmentation des valeurs foncières menace la pérennité des ateliers et accélère l'exode des artistes, artisanes et artisans et créatrices et créateurs hors de l'île. Depuis l'obtention de son statut de métropole du Québec, la Ville de Montréal a obtenu le droit de mettre en place un traitement fiscal différencié au niveau des taxes foncières, adapté à la réalité des lieux de création.

RECOMMANDATION 4 : Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création permettant de pérenniser les espaces de création, facilitant ainsi la rétention des artistes à Montréal.

ANNEXE – RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

R1 | De faire preuve de leadership pour investir adéquatement dans sa future Politique en reconnaissant la fragilité de l'écosystème artistique et culturel et son rôle dans le développement de Montréal. Elle doit se doter des moyens de ses ambitions, exprimées dans le projet de Politique et éviter d'appauvrir son principal service et les services afférents en arrondissement.

R2 | De renforcer le budget du Conseil des arts de Montréal (CAM) afin que celui-ci puisse continuer de soutenir pleinement les artistes et organismes de création, production et diffusion.

R3 | De mettre en place une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants pour soutenir davantage l'action culturelle locale.

R4 | D'appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création permettant de pérenniser les espaces de création, facilitant ainsi la rétention des artistes à Montréal.